La **philanthropie** *face à un monde* ***en mutation***

Rapport ***d'activité 2024***

Fondation de France

La Fondation de toutes les causes

Depuis plus de 50 ans, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite ont soutenu plus de 200 000 projets dans tous les domaines de l'intérêt général.

RÉSEAU DE PHILANTHROPIE EN FRANCE

Les fondations régionales

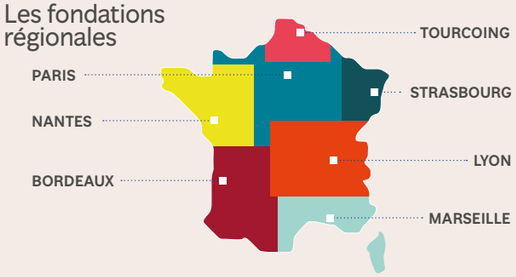

La Fondation de France et les fondations qu'elle abrite ont consacré

372 millions d'euros à la mise en œuvre de

12 300 projets

25 % des montants ont été alloués à des projets à l'international

982 fondations abritées (dont **46** fondations créées en 2024)

480 bénévoles

279 salariés

44 entreprises partenaires

1 112 801 donateurs actifs durant ces quatre dernières années

6 fondations régionales

2 bureaux à l'international (New York et Hong Kong)

Répartition en pourcentage des montants alloués

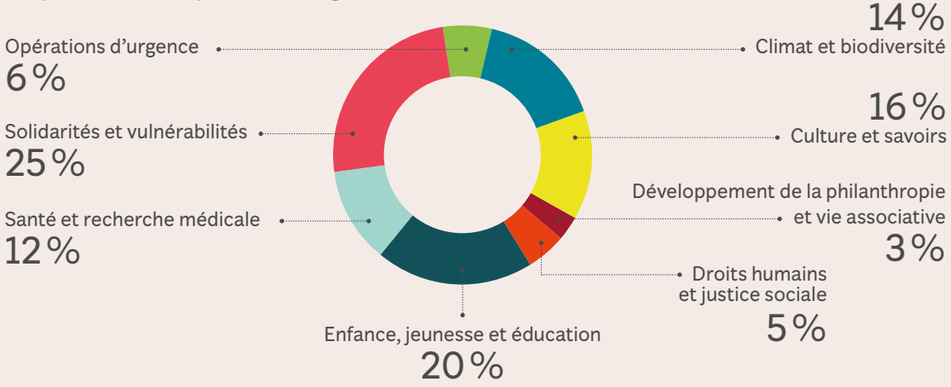

↑ Dans le Haut-Rhin, l'Archipel de Kembs, soutenu par la Fondation de France et plusieurs fondations abritées dans le cadre de l'appel à communs « Grandir en lien avec la nature », est un tiers-lieu dédié à la transition écologique.

6 Entretien
avec Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France

8

Révéler les envies d'agir
Encourager et accompagner l'engagement en faveur de l'intérêt général

16

Collaborer
Favoriser les échanges au service de toutes les causes

➤ **17** FABRIQUE PHILANTHROPIQUE
Une démarche collective au service d'un impact renforcé

26

Amplifier l'impact
Développer un cadre de suivi et d'évaluation global de nos activités

28 Notre organisation

32 Rapport financier

La philanthropie, une inspiration pour stimuler l'esprit démocratique

Le désordre du monde, croissant et multiforme, est désormais à la fois aussi bien l'arrière-plan que le défi qui s'imposent à l'action philanthropique.
Désordre de l'environnement et impact tangible du changement climatique, que marquent la répétition des catastrophes naturelles, comme il y a quelques mois à Mayotte, la désertification de régions entières, la multiplication des pollutions.
Désordre dans l'édifice des relations internationales tel que bâti au lendemain de la deuxième guerre mondiale, par la propension au recours à la force, l'étiolement de l'esprit de coopération internationale, l'érosion de la régulation par le droit.
Désordre dans nos démocraties, même en Europe, face aux manipulations des procédures électorales, aux détournements des faits, aux travestissements des réalités, qui attisent les doutes sur l'action publique et entachent la légitimité des institutions.
Désordre économique et financier, caractérisé notamment par l'emprise de l'endettement, qui pèse sur le financement des politiques publiques et expose au risque d'une réponse insuffisante aux enjeux les plus décisifs pour l'avenir de nos sociétés.

Face à ces enjeux, la philanthropie est d'abord une volonté d'agir, celle qui anime fondateurs et donateurs au premier chef, comme aussi les équipes et les bénévoles de la Fondation de France. Elle se traduit par le refus de céder au fatalisme et à la résignation, par l'envie de faire et de participer à la poursuite de l'intérêt général. Elle exprime un effort constant pour répondre de la façon la plus efficace à une cause, un besoin ou une aspiration.

Elle est aussi pour notre société une leçon et une inspiration propres à stimuler l'esprit démocratique : son principe est l'ouverture aux autres, à leur vision propre et à leurs idées ; sa méthode est le dialogue ; et son repoussoir le sectarisme, le repli ou l'exclusion. La philanthropie est enfin une éthique, pour assurer le meilleur emploi du don, rendre compte et justifier de l'action entreprise, participer à la réalisation du bien commun.

Prêter tant de vertus à la philanthropie ne saurait, cependant, conduire à lui déléguer la responsabilité de missions essentielles, qui doivent rester de la responsabilité de la puissance publique. L'impécuniosité de certaines collectivités, ou les arbitrages rendus au détriment de certains secteurs, ne peuvent justifier d'attendre de la philanthropie et du mécénat un substitut ou une alternative à des financements publics défaillants. Ses vocations doivent rester l'agilité, la rapidité de mobilisation, la capacité à identifier des besoins émergents, l'expérimentation de démarches innovantes, l'encouragement à la diversité des initiatives individuelles, la faculté de provoquer de la transversalité et la combinaison d'approches là où l'action publique pèche parfois par sa verticalité et ses cloisonnements.

C'est avec l'inspiration de ces principes que, tout au long de cet exercice 2024 dont ce rapport présente un bilan, la Fondation de France a entendu affirmer son rôle et poursuivre son développement, au service des causes reconnues par la communauté de ses fondateurs et donateurs. Les progrès atteints, selon tous les indicateurs mobilisés, accréditent la pertinence de ses choix. Ils sont surtout un encouragement à persévérer et à intensifier nos efforts.

Pierre Sellal
Président de la Fondation de France

«Face à l'ampleur des défis, seule l'action collective peut permettre d'avoir un impact significatif.»

↑ Axelle Davezac au Maroc, aux côtés des membres de l'association Al Jisr, qui a construit des classes modulaires pour remplacer les bâtiments détruits par le séisme dans la ville de Tagadirt.

Entretien avec

Axelle Davezac
Directrice générale
de la Fondation de France

En 2024, le monde a été à nouveau confronté à de nombreuses crises (sociales, écologiques, géopolitiques…). Quel regard portez-vous sur l'année écoulée ?

L'année a été marquée par une accélération de toutes les difficultés. Les crises se multiplient, les équilibres politiques et économiques sont bouleversés, le dérèglement climatique s'aggrave. Dans ce contexte très instable et incertain, nous devons penser les choses différemment, inventer de nouvelles manières d'agir pour répondre aux enjeux contemporains. Face à l'ampleur des défis, les capacités du secteur philanthropique à apporter des réponses doivent être plus mobilisées que jamais. La société civile, et notamment les entreprises, s'engage de plus en plus en faveur de l'intérêt général. La générosité augmente d'année en année, comme l'a montré le dernier Panorama national des générosités, et lors du passage du cyclone Chido à Mayotte, en décembre dernier, l'élan de solidarité a été exceptionnel : la Fondation de France n'a jamais connu un nombre de dons aussi important sur une période aussi courte.

Comment la Fondation de France peut-elle contribuer à relever ces grands défis contemporains ?

Seule l'action collective peut permettre d'avoir un impact significatif. Elle est au cœur du projet stratégique de la Fondation de France, et s'incarne en particulier dans la Fabrique philanthropique, une démarche collective visant à encourager la mise en commun des idées, des moyens et des actions. Nous souhaitons développer les collaborations au service de l'intérêt général avec et entre tous les acteurs – les pouvoirs publics, les entreprises, les associations, les bénévoles, les philanthropes… – pour construire ensemble des solutions efficaces et durables qui conjuguent réparation et prévention. Cet équilibre est primordial : il faut à la fois faire face aux urgences et soutenir les personnes vulnérables qui ont besoin d'aide aujourd'hui, et agir à la racine des difficultés pour mieux affronter les crises à venir et atténuer leur impact.

Quelles sont les premières expressions de la Fabrique philanthropique qui s'est déployée en 2024 ?

La Fabrique s'est réellement mise en action cette année. Nous avons étoffé le parcours d'accompagnement que nous proposons aux fondations abritées, notamment au travers de nouveaux formats d'événements, de rencontres, de formations… Pour «fabriquer» des actions philanthropiques ensemble, il faut se rassembler, échanger, mais aussi nourrir la réflexion. C'est la raison pour laquelle nous avons enrichi la production de connaissances de l'Observatoire Philanthropie & Société. En complément des études, nous avons lancé une nouvelle collection, Les carnets de l'Observatoire, afin d'approfondir la connaissance sur les grands enjeux contemporains. Tout au long de l'année, nous avons également renforcé notre proximité avec les associations. Nous avons, par exemple, organisé des journées de travail réunissant porteurs de projets et fondations abritées pour co-construire des solutions sur des enjeux clés, comme l'accompagnement des enfants et des parents dans la période de la petite enfance. Ces temps d'échange sont emblématiques de l'ambition de la Fabrique philanthropique.

Le monde associatif fait actuellement face à des difficultés, notamment de financement. Comment la Fondation de France adapte-t-elle ses modalités d'accompagnement ?

La création des collectifs d'action, qui réunissent des fondations abritées et non abritées aux côtés d'acteurs associatifs pour travailler sur des enjeux prioritaires, répond pour partie à cet enjeu. Ces collectifs permettent de mutualiser les expertises et les savoirs, mais également les moyens pour soutenir collectivement des associations. L'objectif est de les accompagner dans leur développement de façon plus structurelle et durable. En 2024, nous avons augmenté le montant des financements accordés et développé les soutiens pluriannuels, en nous affranchissant de la logique de financement de projets spécifiques. Nous avons également simplifié les formulaires de nos appels à projets. Nous souhaitons accompagner le changement d'échelle d'initiatives associatives qui ont une ambition transformative de long terme, tout en maintenant notre soutien aux petites associations de proximité dont les actions sont absolument indispensables au niveau local. L'opération des Réveillons de la solidarité, que nous menons chaque année depuis 20 ans, en est un bon exemple.

Solidarité Mayotte : une mobilisation exceptionnelle pour venir en aide aux populations sinistrées

Le cyclone Chido dévastait le 14 décembre 2024 l'archipel de Mayotte, faisant des centaines de morts et de blessés et des dégâts énormes : 70 % de la population a été durement touchée et l'habitat précaire, qui représente 40 % de l'habitat de l'archipel, a été entièrement détruit. Déjà impliquée à Mayotte dans des actions de préparation aux catastrophes, la Fondation de France s'est immédiatement mobilisée en lançant un appel à dons qui a permis de collecter près de 40 millions d'euros à fin décembre 2024. Dès le lendemain du passage du cyclone, elle prenait contact avec ses partenaires associatifs dans la région de l'océan Indien pour engager des premières actions d'urgence : mise à l'abri, aide alimentaire, accès à l'eau potable et aux soins, distribution de kits d'hygiène, réparation des systèmes d'évacuation des eaux usées, soutien psychologique… Un comité d'experts bénévoles a été constitué dans les jours suivants et se réunit au moins une fois par semaine pour décider des actions à soutenir en fonction de l'évolution des besoins.

Retrouvez *les actions menées sur fondationdefrance.org/solidarite-mayotte*

Particuliers, entrepreneurs, bénévoles ou porteurs de projet… chacun a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est le moteur de la Fondation de France : depuis plus de 50 ans, elle encourage toutes les envies d'agir et les accompagne pour les transformer en actions d'intérêt général efficaces. L'objectif : contribuer à relever les grands défis contemporains et construire une société plus apaisée, solidaire et durable.

← L'association Los Sautaprats, soutenue par la Fondation de France, agit en zone rurale pour rendre l'activité physique accessible à tous dès le plus jeune âge, notamment aux enfants en situation de handicap.

Révéler *les envies d'agir*

Révéler les envies d'agir, c'est d'abord les susciter, les encourager. C'est ensuite les accompagner et les transformer en actions efficaces dans tous les domaines de l'intérêt général. Et pour mieux valoriser la contribution de toutes ces initiatives, la Fondation de France favorise la production et le partage de connaissances sur la philanthropie et la façon dont elle agit.
Pour susciter les envies d'agir, il faut que chacun prenne conscience qu'il peut, par son engagement, contribuer à améliorer le monde dans lequel il vit. La Fondation de France s'attache ainsi à illustrer, raconter, valoriser toutes ces initiatives qui contribuent, chacune à leur façon, à l'intérêt général.

TEMPS FORT 2024

Cité de la réussite 2024
La confiance en questions

Les 23 et 24 novembre, la Cité de la réussite réunissait à la Sorbonne et au Collège de France 200 personnalités du monde politique, économique, scientifique, académique et culturel invitées à échanger sur le thème de la confiance.
Selon Pierre Sellal, président de la Fondation de France, *« la philanthropie est une démarche profondément imprégnée par l'idée de confiance. D'abord parce que le geste philanthropique est un don en faveur de l'intérêt général qui implique de faire confiance à celui qui bénéficiera de ce don. Ensuite parce que la philanthropie cherche à prévenir, à réparer ou à construire des démarches profondément optimistes pour l'avenir qui contribuent à éviter le risque de défiance généralisée qui pèse sur notre société ».*
Parmi les 60 débats organisés, la Fondation de France était à l'initiative de trois tables rondes réunissant fondateurs et associations : « Entreprise engagée : donner un nouvel élan de confiance », à laquelle participait Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France, « Nouvelles générations : s'engager pour retrouver confiance » et, enfin, « L'art, une ode à la confiance et à la liberté ».

Retrouvez *les temps forts des débats sur le site fondationdefrance.org*

TEMPS FORT 2024

Les Pépites solidaires
Des initiatives qui donnent envie d'agir

Avec l'opération « Pépites solidaires », la Fondation de France met chaque année à l'honneur des initiatives particulièrement inspirantes et porteuses d'espoir dans tous les domaines de l'intérêt général.
En 2024, 13 associations ont été retenues et valoriées : série d'été sur RTL, reportages réalisés par Le Média Positif sur les réseaux sociaux. Point d'orgue de cette opération : une grande soirée organisée le 9 octobre à Station F à Paris, le plus grand campus de startups du monde, où toutes ces pépites étaient réunies pour partager avec les donateurs, fondateurs et médias présents leurs initiatives en faveur de l'inclusion des plus vulnérables, de la santé mentale, ou encore de l'accès au logement.

Retrouvez *les Pépites 2024 sur le site fondationdefrance.org*

Accompagner *toutes les envies d'agir*

Faire un don ou un legs, créer une fondation, développer le mécénat d'entreprise… Parce que l'engagement philanthropique revêt de multiples formes, la Fondation de France accompagne de façon personnalisée et innovante toutes les formes de générosité. Ses équipes se mobilisent chaque jour aux côtés des philanthropes pour transformer en actions concrètes et efficaces toutes les envies d'agir en faveur de l'intérêt général.

Accompagner la création de nouvelles fondations

En 2024, nous avons accompagné la création de 46 nouvelles fondations abritées.
Dans un contexte très incertain, il est rassurant et encourageant de constater que l'envie de s'engager pour l'intérêt général ne faiblit pas. Ces créations sont l'aboutissement d'une relation de confiance nouée dans la durée avec les personnes désireuses de s'engager et qui font appel à nous pour les orienter dans leurs projets dans tous les domaines de l'intérêt général : éducation, santé, protection de l'environnement, préservation du patrimoine… Parmi les nouvelles fondations qui ont rejoint le réseau Fondation de France en 2024, 70 % ont été créées par des particuliers et 30 % par des entreprises. Sur le plan géographique, nous avons constaté un fort dynamisme dans toute la France : nos équipes en régions ont accompagné 50 % des créations de fondations en 2024. Cela s'explique notamment par la volonté croissante des PME et TPE de s'engager pour leur territoire en développant leur politique de mécénat."

Sabine de Soyres
Directrice du Centre de philanthropie

Proposer de nouveaux modes de collecte

La Fondation de France a une nouvelle fois fait preuve d'inventivité en 2024 en créant des dispositifs sur mesure pour accompagner au mieux toutes les envies d'agir.
Nous avons participé pour la deuxième année consécutive au ZEvent, qui a nécessité une longue préparation en amont afin de traiter des volumes de dons importants sur des temps très courts (jusqu'à 6 000 dons par minute !). Une opération unique qui illustre notre capacité à nous adapter à de nouveaux modes de collecte et à de nouveaux profils de donateurs. Suite à la catastrophe qui a frappé Mayotte en décembre, nous avons déployé un dispositif exceptionnel pour l'émission spéciale sur France 2 « Unis pour Mayotte », qui a permis de collecter en un temps record près de 5 millions d'euros. Le volume considérable de dons reçus en quelques semaines dans le cadre de notre opération Solidarité Mayotte a démontré la forte réactivité et adaptabilité des équipes. Près de 40 millions d'euros ont ainsi pu être collectés à fin décembre 2024 pour venir en aide à la population mahoraise."

Sophie Maintenant
Responsable du département Marketing et Innovation

Accompagner les fondateurs en proximité

Soucieux d'être toujours plus proches des fondations que nous abritons, nous avons revu en 2024 notre organisation pour leur apporter l'accompagnement le plus efficace et pertinent possible. Nous avons notamment renforcé la présence de nos équipes en régions pour être aux côtés des fondations qui agissent au cœur des territoires. Nous proposons de nouveaux dispositifs d'accompagnement adaptés aux besoins de toutes les fondations abritées : conseil stratégique, feuille de route, bilan annuel qui permet de prendre du recul sur son activité et dessiner un plan d'action clair pour les 12 mois à venir… Nous avons également lancé en 2024 la plateforme Place aux solutions, qui référence plusieurs centaines d'initiatives associatives soutenues par la Fondation de France, afin de faciliter l'identification de nouveaux projets par les fondateurs et de simplifier leur engagement. Enfin, nous avons enrichi notre cycle relationnel de nouvelles rencontres et formations afin de mieux agir ensemble, de nourrir la réflexion, mais aussi de développer encore les compétences philanthropiques des fondateurs."

Vincent Bodin
Directeur délégué de l'Action philanthropique

Aider les testateurs à construire leur projet de legs

À la Fondation de France, la création de fondations par voie testamentaire séduit de plus en plus de testateurs, qui nous confient leur projet philanthropique posthume. Nous accompagnons chaque année une dizaine de projets de création de fondation abritée par legs, et nous en créons en moyenne quatre par an. Nous construisons avec les testateurs le projet qui leur ressemble, avec une fondation qui portera leur nom et soutiendra les causes qui leur sont chères quand ils ne seront plus là."

Isabelle Sepulchre
Conseil en philanthropie des particuliers

Soutenir l'engagement croissant des entreprises

L'engagement des entreprises se renforce et se diversifie année après année. Au-delà des créations de fondations par des entreprises, qui représentaient en 2024 le tiers des nouvelles fondations créées, nous sommes régulièrement sollicités pour accompagner des initiatives de mécénat collectif, permettant à des entreprises de soutenir ensemble des projets autour de causes communes.
Nous les accompagnons également dans la mise en place de projets de mécénat qui impliquent pleinement les collaborateurs. Véritables actrices de la vie de leur territoire, ces entreprises sont de plus en plus animées par la volonté d'avoir un impact positif à l'échelle locale. Nous les accompagnons pour définir une stratégie de mécénat efficace et pérenne."

Marion Hislaire
Responsable du département Engagement des entreprises

TEMPS FORT 2024

120e Congrès des notaires de France À la rencontre des professionnels du notariat

Comme chaque année, la Fondation de France a participé au Congrès des notaires de France, qui s'est tenu à Bordeaux du 25 au 27 septembre 2024 autour du thème « Vers un urbanisme durable : accompagner les projets face aux défis environnementaux ». Parmi les sujets abordés : l'importance d'anticiper les risques liés au changement climatique, la réhabilitation des friches urbaines et la recherche d'alternatives à l'artificialisation des sols. Les équipes et notaires bénévoles de la Fondation de France étaient présents pour prendre part aux échanges et apporter leur éclairage sur les questions de transmission de patrimoine en faveur de l'intérêt général.

Faciliter *la philanthropie transfrontalière*

Parce que la philanthropie n'a pas de frontières, la Fondation de France développe depuis des décennies son expertise pour favoriser la générosité en Europe et dans le monde. « Cross-border philanthropy » regroupe l'ensemble des dispositifs et services proposés par la Fondation de France pour faciliter les dons transnationaux, par le biais notamment de ses implantations à New York et Hong Kong.

↑ Vue sur New York depuis les bureaux de Friends of Fondation de France, situés au sein de la Villa Albertine.

Ayant à cœur d'accompagner toutes les envies d'agir, la Fondation de France contribue au développement d'une philanthropie transfrontalière toujours plus agile et innovante.

Elle permet notamment à tous les donateurs résidant à l'étranger de soutenir des projets d'intérêt général en France. Avec **« Cross-border philanthropy »,** les fondations, associations, institutions culturelles, scientifiques ou d'éducation supérieure peuvent ainsi étendre leur collecte de dons à l'international sans avoir à créer leur structure locale.

Au niveau européen, la Fondation de France s'appuie sur le réseau **Transnational Giving Europe (TGE),** dont elle est membre fondateur. Couvrant 19 pays européens, ce réseau facilite les dons transfrontaliers en permettant aux donateurs de bénéficier des dispositions fiscales de leur pays de résidence. Au Royaume-Uni, la Fondation de France prévoit en 2025 l'ouverture d'une structure indépendante de droit britannique, Fondation de France UK, qui aura pour objectif de favoriser la philanthropie franco-britannique.

Au niveau international, la Fondation de France a développé un réseau de partenaires internationaux afin d'offrir un accompagnement sur mesure à des organisations qui souhaitent élargir leur sphère de collecte à d'autres zones géographiques. C'est le cas de **Friends of Fondation de France,** qui a ouvert un bureau à New York en 2021, et **de Fondation de France Asia,** implantée à Hong Kong en 2024. Ces structures indépendantes permettent à tout donateur – particulier, fondation ou entreprise – résidant dans ces pays de faire un don à une association ou à un projet français en bénéficiant des cadres fiscaux locaux.

Cross-border
PHILANTHROPY
by Fondation de France

“Au-delà de l'élargissement du réseau international de donateurs de la Fondation de France, l'une des missions de Fondation de France Asia est de faciliter la coopération entre acteurs français et asiatiques et de mettre en œuvre des projets transfrontaliers dans différents domaines de l'intérêt général :** développement de l'éducation et de la recherche, échanges culturels et préservation du patrimoine, environnement… Un partenariat a par exemple déjà vu le jour entre la Fondation de l'École polytechnique et l'Université des sciences et technologies de Hong Kong afin de favoriser les échanges entre étudiants et chercheurs français et hongkongais et de cofinancer des projets de recherche scientifique.”

Julien-Loïc Garin
Directeur exécutif de Fondation de France Asia

“Pour révéler et accompagner toutes les envies d'agir, nous devons être en capacité de sortir de nos frontières.** « Cross-border philanthropy by Fondation de France » répond à un double objectif : permettre aux personnes vivant à l'étranger qui souhaitent soutenir des initiatives en France de faire des dons facilement et en toute confiance, et accompagner les acteurs de l'intérêt général dans leur développement à l'international. Cette vision transfrontalière de la philanthropie est essentielle pour renforcer notre impact et être en mesure de construire des solutions durables en collaboration avec d'autres pays.”

Frédéric Théret
Directeur du développement de la Fondation de France

“Friends of Fondation de France, qui a pour mission de favoriser la philanthropie franco-américaine, fêtera ses 25 ans d'existence en 2025.** Avec plus de 180 projets français enregistrés dans tous les domaines de l'intérêt général, notre structure permet aux philanthropes américains d'effectuer des dons sécurisés en France en accord avec leur volonté d'agir. En parallèle, nous accompagnons les porteurs de projets français dans le développement de leur visibilité aux États-Unis par l'organisation d'événements de notoriété ou de collecte, la mise en relation avec des réseaux locaux… Les donateurs américains se mobilisent en particulier pour soutenir des projets dans le secteur de la recherche médicale et scientifique, et dans le domaine culturel.”

Domitille Marchal-Lemoine
Directrice exécutive de Friends of Fondation de France

TEMPS FORT 2024

Lancement de Fondation de France Asia
Créer une passerelle des générosités entre la France et l'Asie

Déjà présente en Asie à travers plusieurs opérations de réponse à l'urgence, la Fondation de France a inauguré le 2 juillet 2024 à Hong Kong la création de sa structure partenaire en Asie, Fondation de France Asia. L'événement a rassemblé 250 personnes dont Christile Drulhe, consule générale de France à Hong Kong et Macao, Michael Wong, secrétaire adjoint aux finances de Hong Kong, des mécènes et acteurs de la philanthropie à Hong Kong, des personnalités politiques hongkongaises mais aussi des représentants du monde économique, éducatif et culturel.

Valoriser *la contribution de la philanthropie face aux grands enjeux contemporains*

Dans un monde incertain et face à des mutations qui s'accélèrent, il est essentiel pour les acteurs de la philanthropie de nourrir leur réflexion afin de faire preuve d'agilité et d'apporter des réponses adaptées aux défis contemporains. C'est pourquoi la Fondation de France publie chaque année des études sur ces enjeux, et organise des rencontres entre acteurs de terrain, chercheurs et philanthropes.

↑ **À l'Académie du Climat, le 5 novembre 2024, lors de la présentation de l'étude de l'Observatoire Philanthropie & Société « La philanthropie face aux défis environnementaux ».**

L'Observatoire de la philanthropie, créé en 1997 par la Fondation de France, est devenu en 2024 l'Observatoire Philanthropie & Société.

Cette évolution vise à accompagner le développement de la stratégie et des activités de l'Observatoire, reflétant son engagement sur la compréhension des grands enjeux sociaux et sociétaux pour l'intérêt général. Elle fait suite au lancement, en 2022, de la collection « Philanthropie & Société », qui rassemble des études sur le rôle, la place et les responsabilités de la philanthropie face aux défis contemporains.

L'Observatoire Philanthropie & Société a lancé en 2024, en complément de ces études, **une nouvelle collection intitulée Les Carnets de l'Observatoire.** L'objectif est d'apporter un éclairage sur les grands enjeux sociaux et sociétaux actuels tout en les reliant aux problématiques d'intérêt général. Chaque numéro est consacré à un sujet spécifique et intègre également des pistes d'action pour les acteurs (fondations, associations, organisations de la société civile…). Le premier carnet de l'Observatoire, paru en décembre 2024, analyse les liens entre numérique et démocratie, et propose des pistes d'action pour promouvoir une utilisation du numérique qui respecte les droits fondamentaux et favorise l'inclusion de l'ensemble des populations.

L'Observatoire poursuit également l'organisation des **Dialogues de la Fondation de France,** des temps de rencontre entre chercheurs, philanthropes et acteurs du monde associatif pour croiser les points de vue et susciter la réflexion sur des enjeux contemporains majeurs. Après les discriminations, l'éco-anxiété et la mobilisation des jeunes pour le climat, et les liens entre numérique et démocratie, une quatrième édition s'est tenue en mars 2024 sur le thème de l'égalité des genres.

TEMPS FORTS 2024

Étude Solitudes

12 % des Français se trouvent en situation d'isolement relationnel

Le 22 janvier, la veille de la journée mondiale des solitudes, la Fondation de France a présenté la nouvelle édition de son étude annuelle sur les solitudes en France, menée en collaboration avec une équipe de recherche (Cerlis et Audencia) et le Crédoc. Cette édition confirme l'ampleur de la solitude dans le pays : 12 % des Français se trouvent en situation d'isolement relationnel, sans aucun réseau de sociabilité. Le sentiment de solitude, quant à lui, continue d'augmenter puisqu'il touche une personne sur quatre et notamment les jeunes actifs âgés de 25 à 39 ans : plus d'un sur trois se sent particulièrement seul. L'étude propose un focus qualitatif sur le temps des solitudes, pour mieux comprendre les liens entre périodes de la vie ou de l'année et isolement social.

Panorama national des générosités

Des donateurs toujours plus généreux et solidaires

Le Panorama national des générosités est la seule étude agrégeant, tous les trois ans, les données sur la générosité des particuliers et le mécénat des entreprises. Réalisée par France générosités en collaboration avec l'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France, la troisième édition a été présentée le 13 décembre 2024 lors de la journée d'étude « Regards croisés sur la philanthropie » à l'Espace Reuilly à Paris. Elle offre une radiographie objective de la générosité en France : dans un contexte national et international marqué par les crises, les conflits et les incertitudes, la générosité des Français a augmenté de 8 % entre 2019 et 2022 en franchissant la barre des 9 milliards d'euros. Une générosité portée à 58 % par les particuliers et à 42 % par les entreprises mécènes.

Nouvelle étude de l'Observatoire

« La philanthropie face aux défis environnementaux »

Le 5 novembre, à l'Académie du Climat, à Paris, en présence de personnalités expertes du sujet, était présentée la nouvelle étude menée par l'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France, en collaboration avec Anne Monier, chercheuse à la Chaire Philanthropie. Alors que l'interconnexion entre crise climatique, dégradations environnementales et inégalités socio-économiques est de plus en plus évidente, cette étude revient sur le rôle que peut jouer la philanthropie pour accompagner une transition écologique juste et solidaire.

Retrouvez *l'intégralité de ces études sur le site fondationdefrance.org/observatoire-philanthropie-societe*

C'est en collaborant et en conjuguant toutes les énergies que nous pouvons agir efficacement et durablement sur toutes les grandes causes de l'intérêt général. Pour cela, la Fondation de France encourage les échanges et favorise les coopérations entre les fondations, les associations, des experts, chercheurs, bénévoles, acteurs de l'intérêt général… Les fondations abritées bénéficient d'un programme spécifique, riche et diversifié, avec des rencontres régulières, des temps de formation…, soit une cinquantaine de rendez-vous par an sur tout le territoire national.

← Atelier de travail collectif lors de la Journée des Fondateurs de la Fondation de France, le 24 septembre aux Pavillons des Étangs.

Collaborer

FABRIQUE PHILANTHROPIQUE

Une démarche collective au service d'un impact renforcé

Gagner collectivement en puissance d'action, construire ensemble, avec une exigence d'impact partagée, des solutions structurantes et durables, tels sont les objectifs de la Fabrique philanthropique, créée et animée par la Fondation de France avec les fondations abritées et, plus largement, tous les acteurs qui le souhaitent : fondations, associations, acteurs de terrain, partenaires publics et privés…

La Fabrique philanthropique réunit ainsi tous les dispositifs et initiatives qui visent à encourager l'action collective, la mutualisation de bonnes pratiques et la réalisation de projets communs, dans tous les domaines de l'intérêt général, tant au niveau local que national et international. Elle favorise notamment :

- **la mise en commun des idées et des moyens** sur des causes partagées, notamment au sein de collectifs d'action ;
- **la production et le partage de connaissances** sur la philanthropie et ses actions, en s'appuyant notamment sur les études menées par l'Observatoire Philanthropie & Société et ses partenaires ;
- **les rencontres et le partage d'expériences,** de savoir-faire et de bonnes pratiques.

*Un **réseau** vivant et tourné vers l'action*

La Fondation de France anime au quotidien le premier réseau de philanthropie en France. Parce que c'est de l'intelligence collective que naissent les meilleures solutions, elle développe des espaces de dialogue et de concertation, et suscite les rencontres entre tous les acteurs : fondations, associations, entreprises, acteurs publics… L'objectif : croiser les regards, développer les synergies et donner envie d'agir ensemble en faisant naître de nouvelles coopérations entre les fondations abritées.

↑ Le 24 septembre, la journée des Fondateurs a réuni 180 représentants des fondations abritées aux côtés des équipes de la Fondation de France.

Un cycle relationnel revisité et étoffé

Pour favoriser les échanges et les coopérations, **une quarantaine de rendez-vous ont été organisés en 2024** pour les fondations abritées : ateliers, webinaires, formations… Toutes ces rencontres ont connu une participation croissante. Tous les trimestres, une nouvelle newsletter, **« Nos prochains rendez-vous »,** est envoyée aux fondateurs pour anticiper les événements à venir.

Le cycle relationnel a été structuré en trois axes, en fonction des objectifs visés. Le premier, **« Nourrir la réflexion »,** rassemble des événements qui ont pour but de donner des clés de compréhension et d'analyse d'un monde de plus en plus complexe. C'est le cas, par exemple, des Dialogues de la Fondation de France, qui réunissent des chercheurs, des fondations et des acteurs du monde associatif pour réfléchir ensemble à de grands enjeux de société.

Les événements rattachés au deuxième axe, **« Agir ensemble »,** ont pour objectif de favoriser le partage d'expériences et d'encourager la coopération sur des causes communes. Par exemple, la journée organisée autour des enjeux de la période de la petite enfance, en mars 2024, a réuni des fondations abritées et des associations pour échanger et construire collectivement des solutions.

Enfin, dans l'axe **« Enrichir les compétences »** sont proposés aux fondateurs des webinaires ou des ateliers thématiques autour de questions spécifiques sur la collecte, l'identification et la sélection de projets, ou encore la lecture de comptes d'associations.

« Tout au long de l'année, la Fondation de France propose aux fondations abritées un programme sur-mesure de rencontres, de webinaires et d'ateliers, conçu pour renforcer la vitalité du premier réseau de philanthropie de France, et accompagner les fondateurs et fondatrices dans leur volonté d'engagement. Ce cycle relationnel va continuer à s'enrichir en 2025 pour répondre aux attentes de tous les types de fondations, et permettre de gagner en impact grâce à la force du collectif. »

Claire Broussal
Responsable Qualité Services et Relations Fondations abritées

TEMPS FORT 2024

Journée des Fondateurs
Ensemble pour renforcer l'impact

Le 24 septembre, la 5e Journée des Fondateurs a réuni plus de 180 représentants des fondations abritées aux côtés des équipes de la Fondation de France. Cette rencontre annuelle, organisée aux Pavillons des Étangs, près de Paris, a été une nouvelle fois l'occasion pour les fondatrices et fondateurs de renforcer leurs liens, réfléchir ensemble aux grands enjeux actuels et imaginer des réponses collectives pour donner plus d'impact à la philanthropie. Au programme de cette journée : une table ronde afin de questionner le rôle de la philanthropie pour protéger et renforcer la démocratie, des moments d'échange et de convivialité, des ateliers de travail entre pairs, ainsi que plusieurs interventions de chercheurs de renom, comme la philosophe Cynthia Fleury et l'historien et sociologue Pierre Rosanvallon.

TEMPS FORT 2024

Bienvenue aux nouvelles fondations !

En mars et octobre, deux journées d'accueil réservées aux nouvelles fondations abritées ont été organisées. Chacune d'elles a réuni une vingtaine de fondateurs et les équipes de la Fondation de France. L'objectif : mieux se connaître, échanger entre pairs et rencontrer des acteurs associatifs inspirants. Ces journées furent aussi l'occasion de présenter les dispositifs d'accompagnement proposés par la Fondation de France pour faciliter l'engagement philanthropique au quotidien.

Les **collectifs** *d'action pour agir ensemble plus efficacement*

Les collectifs d'action rassemblent fondations abritées, experts, acteurs associatifs et personnes concernées autour de grandes causes telles que l'accompagnement des nouvelles générations, la transition écologique juste, la lutte contre les inégalités ou encore la prévention des crises. L'objectif est de répondre à des besoins prioritaires identifiés. Chaque collectif d'action construit et met en œuvre des programmes d'action communs, élaborés suivant deux grands principes : agir à la racine des problèmes et avoir un impact réellement transformatif.

Le collectif d'action « Transition écologique juste »

« L'objectif du collectif est de favoriser l'émergence d'une société plus sobre, plus écologique mais aussi plus juste socialement. Pour y parvenir, nous soutenons des initiatives qui répondent à trois enjeux prioritaires : transformer les modes de production et de consommation pour aller vers plus de sobriété, construire de nouveaux modes de gouvernance et de décision plus coopératifs, et faire évoluer notre rapport au vivant pour recréer du lien entre l'humain et le non-humain », explique Laetitia Bertholet, responsable Grande cause Climat et biodiversité à la Fondation de France. En 2024, le collectif d'action a soutenu 66 initiatives pour un montant total de 8 millions d'euros. Ces projets ont été identifiés par son comité stratégique, composé de neuf membres, dont la Fondation abritée Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Parmi les structures soutenues : la Caisse alimentaire de Montpellier, qui agit pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous, ou encore le Mouvement Énergie Partagée, qui accompagne des projets citoyens de production d'énergie renouvelable au sein des territoires. Le collectif « Transition écologique juste » s'est également impliqué dans plusieurs dispositifs de collaboration entre fondations, comme l'appel à communs « Grandir en lien avec la nature », qui réunit sept fondations, et la coalition Jafowa, qui rassemble cinq fondations européennes pour financer l'agriculture écologique en Afrique de l'Ouest.

3 questions à

Bénédicte Fossard
Directrice déléguée à l'Action philanthropique

Quelles ont été les principales avancées dans le déploiement des collectifs d'action en 2024 ?

Trois premiers collectifs d'action ont été lancés cette année : « Nouvelles générations », « Transition écologique juste » et « Crises et Catastrophes ». Leurs comités stratégiques, dont le rôle est de définir les priorités globales et les grands axes d'intervention du collectif, ont été constitués et des premiers soutiens ont été validés. En 2024, ces trois collectifs ont consacré 16 millions d'euros à la mise en œuvre de 191 initiatives qui répondent aux besoins prioritaires définis. En complément des comités stratégiques, des comités opérationnels travaillent et sélectionnent des projets sur des axes spécifiques. Ils sont en cours de structuration et deux ont vu le jour en 2024 : le comité « Petite enfance », qui fait partie du collectif « Nouvelles générations », et le comité « Écosystèmes résilients », intégré aux collectifs « Transition écologique juste » et « Crises et Catastrophes ». En 2024, sept fondations abritées ont rejoint l'un de ces collectifs et des discussions sont en cours avec d'autres fondations, ainsi qu'avec des fondations non abritées.

Comment les programmes de la Fondation de France convergent-ils vers les collectifs d'action ?

2024 a été une année majeure dans la transition des programmes. De nombreux temps de rencontre et de capitalisation ont permis de tirer les enseignements des précédents programmes pour nourrir les réflexions sur les priorités des nouveaux collectifs d'action. Sept programmes sont maintenus : ceux dédiés à la recherche, ainsi que les programmes phares « Réveillons la solidarité » et « Déclics jeunes ».

Quelles sont les priorités pour 2025 ?

Les six autres collectifs vont être finalisés en 2025. Les équipes vont être renforcées et la gouvernance consolidée dans tous les collectifs, avec notamment la création de nouveaux comités opérationnels. Nous allons également poursuivre la transition des programmes vers les collectifs d'action, qui va s'étendre jusqu'en 2026, et renforcer notre communication auprès des porteurs de projets. L'objectif est que tous les collectifs soient opérationnels d'ici la fin de l'année 2025 et soutiennent des projets à différentes échelles (territoriale, nationale, internationale), en conjuguant plusieurs modalités d'action, notamment des appels à projets et un repérage direct d'associations.

TEMPS FORT 2024

Les rencontres « Inventer demain »
Co-construire le changement avec les associations

Deux nouveaux séminaires ont été organisés en 2024 avec les 23 associations identifiées comme des « acteurs clés de changement » dans le cadre du programme Inventer demain de la Fondation de France. Ces journées de travail et d'échange ont une nouvelle fois permis de renforcer les liens entre les partenaires du programme, de croiser les regards et les expériences, de réfléchir aux enjeux de l'approche systémique et de faire naître de nouvelles coopérations.

En savoir plus *sur le site fondationdefrance.org/inventer-demain*

TEMPS FORT 2024

Place aux solutions
La « market place » des projets innovants

En juin 2024, la Fondation de France a lancé Place aux solutions, une plateforme digitale qui favorise la mise en relation entre les associations ou porteurs de projets et les fondations abritées et les philanthropes. L'objectif : donner de la visibilité à des projets de qualité, sélectionnés et validés par les experts du réseau Fondation de France, mais aussi faciliter l'engagement des fondateurs et des philanthropes sur les causes et les territoires qui leur tiennent à cœur.

Ensemble *au service de toutes les causes*

Face aux multiples défis à relever qui sont de plus en plus imbriqués, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite développent les coopérations dans tous les domaines de l'intérêt général. Qu'il s'agisse de favoriser l'inclusion des plus vulnérables, de développer la recherche médicale, de soutenir les nouvelles générations, d'accompagner la transition écologique, elles se mobilisent ensemble pour renforcer l'impact des actions menées.

↑ L'association Graines de footballeuses, soutenue par la Fondation de France, encourage la pratique du football chez les filles dès 3 ans.

Développer les coopérations sur tous les territoires

La Fondation de France dispose d'une connaissance fine des réalités locales et contribue activement au développement des territoires grâce à ses **six fondations régionales,** à l'engagement de centaines de bénévoles présents sur le terrain et aux fondations abritées qui agissent localement. **L'opération « Réveillons la solidarité »** est à ce titre emblématique. Depuis près de 20 ans, la Fondation de France soutient des associations de proximité qui organisent des fêtes solidaires en fin d'année pour offrir des moments de convivialité à destination des personnes qui en sont privées et renforcer ainsi le lien social. Cette année encore, près de 200 Réveillons de la solidarité ont été organisés dans toute la France.

Agir en réseau

La Fondation de France est fortement engagée dans différents réseaux, à l'échelle nationale (Coalition Française des Fondations pour le Climat, initiative collective Racines…) et internationale. Elle est notamment membre du **Network of European Foundations (NEF),** une association de fondations européennes qui ont décidé de créer des fonds collaboratifs afin d'agir ensemble sur différentes causes d'intérêt général à l'échelle du continent. En 2024, la Fondation de France a rejoint deux nouvelles alliances : **l'Alliance for Gender Equality in Europe** et le **European AI and Society Fund,** renforçant ainsi son engagement en faveur de l'égalité et des enjeux numériques. **L'alliance Civitates,** dont la Fondation de France fait également partie, a quant à elle élargi sa stratégie en y intégrant un axe « Tech et démocratie ».

Encourager l'engagement des jeunes

Chaque année depuis plus de 50 ans, la Fondation de France et les fondations abritées, en partenariat avec l'Institut de l'Engagement et Live for Good, organisent le **concours Déclics jeunes** pour offrir à des jeunes porteurs de projets d'intérêt général un soutien financier et un accompagnement. En 2024, 28 lauréats âgés de 18 à 30 ans ont été récompensés et ont pu présenter leurs projets lors d'une soirée le 18 septembre. Ces initiatives innovantes et créatives témoignent de la diversité des causes pour lesquelles les jeunes souhaitent se mobiliser : préserver la biodiversité, initier les collégiens et les lycéens en milieu rural aux outils numériques ou encore créer une application pour les personnes autistes et leurs aidants.

Découvrez *les lauréats sur le site fondationdefrance.org/fr/nos-temps-forts/declics-jeunes-2024*

TEMPS FORT 2024

Soirée de la recherche médicale

Répondre aux enjeux de santé publique

Organisée le 28 mars à l'École du Val-de-Grâce à Paris, la Soirée de la recherche médicale de la Fondation de France a réuni des chercheurs de renom pour échanger autour de deux grands enjeux de santé : l'amélioration des traitements des cancers pédiatriques et l'impact de la qualité de l'air sur la santé globale. La soirée fut aussi l'occasion d'annoncer le lancement d'une cohorte exceptionnelle en 2025 dédiée à mieux comprendre et prévenir la myopie évolutive chez l'enfant. Les deux chercheurs récompensés par les Prix de la recherche médicale Fondation de France/Jean Valade étaient également présents : le professeur Gilles Pagès, récompensé pour sa carrière de recherche sur les mécanismes de résistance aux thérapies ciblées dans le cancer du rein, et le professeur Jacky Goetz, récompensé pour ses travaux sur les mécanismes fondamentaux de formation des métastases.

Les fondations mobilisées pour le sport

Élevée au rang de grande cause nationale en 2024, année des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, l'activité physique et sportive mobilise la Fondation de France et les fondations abritées depuis plus de 20 ans. *« Convaincue de la puissance du sport, la Fondation de France a choisi depuis longtemps d'en faire un outil transverse, présent dans ses actions dédiées à la santé, aux personnes âgées, à la lutte contre les discriminations, à l'égalité femmes-hommes, ou encore à l'aide aux plus vulnérables »,* souligne Alexandre Giraud, directeur de l'Action philanthropique de la Fondation de France. Parmi les initiatives soutenues, le nouveau programme de l'association Entourage, qui mise sur les vertus fédératrices du sport pour encourager les liens sociaux et l'inclusion des personnes en situation de grande précarité. Ou encore l'association Graines de footballeuses, qui lutte contre les idées reçues en accompagnant les petites filles dès 3 ans dans la pratique du football.

TEMPS FORT 2024

Concert des lauréats

Les jeunes virtuoses à l'honneur

Le 3 avril, 42 jeunes musiciens, dont l'excellence a été récompensée par des prix attribués par plusieurs fondations abritées, ont pu exprimer leur talent dans la salle d'orgue du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Parmi eux, Jean Gloire Nzola Ntima, qui a reçu le prix d'art lyrique 2024 de la Fondation Marie Dauphin de Verna, et Maria Fernanda Fernandez Arévalo, lauréate du prix de violon Marc Bourgeois décerné par la Fondation Drouet-Bourgeois.

Découvrez *les portraits des lauréats le site fondationdefrance.org*

Collaborer *dans les opérations d'urgence*

Après une catastrophe naturelle ou une crise majeure, en France comme à l'international, la Fondation de France se mobilise pour reconstruire la vie. Elle agit dans un premier temps pour apporter une aide immédiate aux victimes de la catastrophe, mais elle inscrit très vite ses actions dans la durée, en coopération avec les fondations abritées, les associations qui interviennent localement, les ONG, les autorités et les populations locales.

3 questions à

Karine Meaux
Responsable du pôle Urgences de la Fondation de France

Lors des interventions d'urgence, la coordination avec tous les acteurs (fondations, associations, collectivités, services publics, entreprises…) est primordiale pour apporter une aide efficace et durable aux victimes. Comment la Fondation de France aborde-t-elle cette collaboration ?

Nous veillons à agir en parfaite complémentarité avec les pouvoirs publics, à inclure toutes les communautés, notamment les plus vulnérables, et à proposer des solutions adaptées aux réalités locales. Nous participons, notamment, à des réunions sectorielles pour penser collectivement les solutions de relèvement des territoires. Quelle que soit la crise ou la catastrophe, nos interventions sont guidées par plusieurs principes : proximité, flexibilité et durabilité. Nous nous appuyons en priorité sur des organisations locales qui connaissent parfaitement les enjeux et besoins sur le terrain, en France comme à l'international. La flexibilité est également fondamentale : plutôt que de demander des dossiers administratifs complexes, nous favorisons le dialogue et le croisement des recommandations, créant ainsi des relations de confiance dès le début et tout au long des actions. Enfin, nous agissons sur le long terme pour reconstruire de manière durable avec les populations concernées.

Dans le cadre de l'opération « Solidarité Ukraine », la Fondation de France a décidé de concentrer son soutien sur 15 partenaires stratégiques en Ukraine et en Moldavie. Pourquoi ce choix ?

Nous avons précisément choisi des acteurs qui agissent en coopération avec d'autres. En Transcarpathie, nous soutenons, par exemple, une alliance d'organisations qui se mobilise pour faciliter l'intégration de familles déplacées de l'Est de l'Ukraine : l'association CAM-Z facilite l'acquisition d'espaces d'accueil, la coopérative Longo Maï les accompagne dans leur insertion économique et l'association ATDL œuvre pour leur intégration sociale. Un accompagnement psychologique est également proposé par l'alliance en partenariat avec la Carpathian Foundation.
La coopération dépasse aussi les frontières : en 2024, un groupe de fondations européennes et ukrainiennes, Foundations for Ukraine, a vu le jour pour mutualiser les ressources et veiller à ce que le soutien à l'Ukraine reste une priorité durable pour les partenaires financiers.

Comment les fondations abritées se mobilisent-elles dans les situations d'urgence ?

Les modalités de participation sont diverses : certaines fondations abritées sont impliquées directement dans la zone d'intervention, d'autres cofinancent des projets, d'autres soutiennent la collecte d'urgence pour renforcer les moyens dont nous disposons. Cette collaboration est fondamentale pour renforcer l'impact de nos actions. Ensemble, nous apportons un soutien financier et menons des actions complémentaires. Depuis la crise du Covid-19, nous avons renforcé nos échanges sur les opérations d'urgence, notamment en organisant des webinaires pour mieux nous coordonner. Les fondations abritées sont impliquées à toutes les étapes, qu'il s'agisse de la collecte de fonds, de l'identification et du financement de projets ou encore des missions de terrain.

↑ Karine Meaux aux côtés des membres de l'association Kaja Kaona, qui apporte une assistance d'urgence à 300 ménages sinistrés à Mayotte suite au passage du cyclone Chido.

> *La collaboration avec la Fondation de France est essentielle pour nous guider dans notre stratégie d'action. Grâce à son expertise de terrain et à l'identification de projets solides et fiables par ses consultants locaux, nous cofinançons des initiatives destinées à aider les enfants en situation de vulnérabilité. En 2024, nous avons ainsi soutenu des familles en Turquie et en Pologne, dans le cadre des opérations Solidarité Turquie-Syrie et Solidarité Ukraine. En Turquie, nous avons notamment aidé l'association Açev à déployer un véhicule éducatif mobile dans la région de Gaziantep. L'objectif : offrir des activités pédagogiques aux enfants de 3 à 9 ans, en attendant la reconstruction des écoles détruites par le séisme de février 2023."*

Emmanuelle Dumas
Directrice de la Fondation Mustela

Lors de la rencontre avec l'association Jood, qui propose des solutions de relogement, à Douar Tagout. →

TEMPS FORT 2024

Solidarité Maroc
Sur le terrain avec les fondations abritées

En mai 2024, huit mois après le séisme dévastateur qui a frappé le Maroc, des représentants de la Fondation de France et de six fondations abritées (Setec, Maia Baudelaire, Béatrice Schönberg, Horizons, Kerguelen et Denise Masson) se sont rendus sur le terrain pour faire le point sur les actions engagées par les associations partenaires et définir les priorités des mois à venir. L'équipe a rencontré des associations comme Al Jisr, qui a installé neuf structures modulaires dans la province de Chichaoua pour accueillir les enfants, ou l'Institut national de solidarité avec les femmes en détresse (INSAF), qui apporte un soutien psychologique post-traumatique à 150 jeunes filles.

Pour renforcer l'impact des actions menées, la Fondation de France favorise la mutualisation des expertises et des moyens au sein de son réseau. Elle se mobilise également aux côtés des associations pour leur apporter un soutien structurant dans la durée et favoriser des coopérations pertinentes. Elle diversifie ses modalités d'accompagnement pour mieux répondre à leurs besoins.

← L'association Graines de France, soutenue par la Fondation de France, agit pour réparer la fracture grandissante entre les jeunes des quartiers populaires et les policiers, en intervenant notamment dans les établissements scolaires.

Amplifier *l'impact*

Rendre compte de l'efficacité des actions menées

Dans le cadre des opérations d'urgence, la Fondation de France assure un suivi précis des initiatives qu'elle soutient sur le terrain afin de garantir la transparence de ses actions. Ces suivis lui permettent également d'évaluer régulièrement l'efficacité de ses actions et d'adapter sa stratégie d'intervention en conséquence. **En 2024, trois bilans ont été réalisés** pour rendre compte des actions menées dans le cadre de l'opération « Solidarité Ukraine : deux ans d'action », ainsi que pour dresser le bilan d'un an d'action, à la fois pour « Solidarité Turquie-Syrie » (lancée en février 2023) et pour « Solidarité Maroc » (lancée en septembre 2023). Ces bilans comportent des éléments à la fois quantitatifs et qualitatifs : analyse de la situation et des besoins, point sur l'évolution de la stratégie de la Fondation de France pour y faire face, exemples précis d'initiatives et d'associations soutenues, compte d'emploi des ressources.

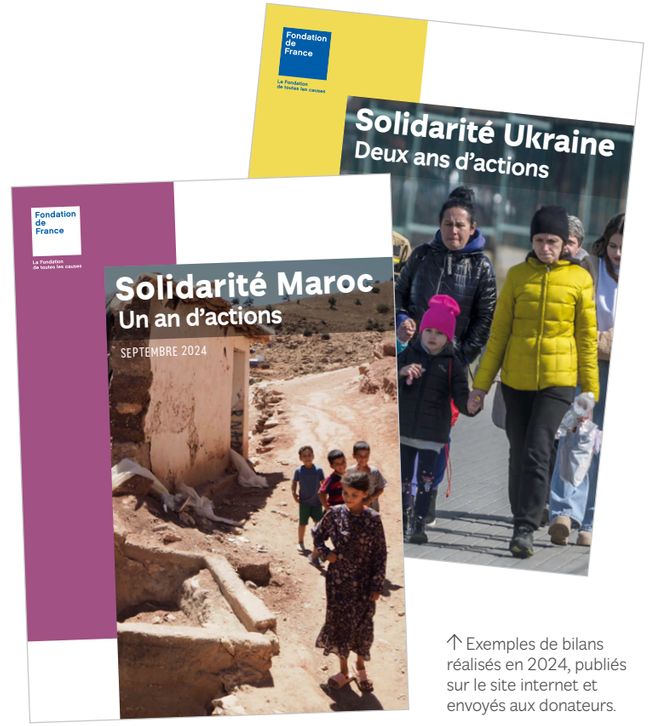

↑ Exemples de bilans réalisés en 2024, publiés sur le site internet et envoyés aux donateurs.

Capitaliser sur les enseignements des programmes

Afin d'accompagner la transition vers les collectifs d'action, la Fondation de France a réalisé en 2024 **plusieurs bilans et documents de capitalisation de ses programmes d'action.** L'objectif : en tirer les enseignements importants pour les partager avec les acteurs impliqués, et définir les enjeux prioritaires à relever dans le cadre des nouveaux collectifs d'action. C'est le cas, par exemple, pour le programme « Littoral et mer », lancé en 2011 pour accélérer la transition écologique, juste et solidaire du littoral et de la mer, et contribuer à la préservation des écosystèmes et à la prévention des crises. En 2024, l'équipe a mené un important travail de capitalisation aux côtés des experts du comité du programme, des équipes de trois collectifs d'action et des fondations régionales concernées. Ce travail a notamment permis d'identifier, parmi les 220 projets soutenus par le programme depuis 2011, les initiatives et acteurs avec lesquels des coopérations se développeront dans le cadre des collectifs d'action.

Diversifier les modalités d'accompagnement des associations

"Obtenir des financements reste un défi majeur pour les associations, notamment dans le contexte actuel de désengagement des collectivités en proie à des restrictions budgétaires. Pour se structurer et se développer, les associations doivent mobiliser des ressources, mais les schémas classiques de financement ne suffisent pas toujours à répondre à ces ambitions. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place des modalités de soutien diverses et adaptées à leurs besoins : prêts, titres associatifs, outils de garantie… Autant de leviers qui diversifieraient leurs financements à court comme à long terme, et renforceraient leur capacité d'action."

Olivier Neumann
Directeur financier

Notre *organisation*

Gouvernance

Le comité de direction 2024

↑ De gauche à droite : **Sabine Lenglet,** directrice de la communication et de l'information, **Frédéric Théret,** directeur du développement, **Lazare Mariller,** directeur des ressources humaines, **Axelle Davezac,** directrice générale, **Olivier Neumann,** directeur financier, **Loïc Lavoué,** directeur des systèmes d'information, **Alexandre Giraud,** directeur de l'action philanthropique.

Le Conseil d'administration, pilote de la stratégie et garant de la qualité du fonctionnement

Le Conseil d'administration définit la stratégie de la Fondation de France et en contrôle la mise en œuvre.
Il vote le budget et les programmes d'action, il approuve les comptes, contrôle la gestion et veille au respect du cadre légal et réglementaire. Les mandats des membres du Conseil d'administration sont d'une durée de quatre ans, renouvelables une fois. Le président du Conseil d'administration, bénévole, comme tous les administrateurs, est élu par le Conseil d'administration pour un mandat d'une année, renouvelable trois fois. Il nomme le directeur général qui, avec le comité de direction et les équipes opérationnelles, propose la stratégie et les plans d'action et en pilote la bonne exécution, après approbation par le Conseil d'administration.

Des comités au cœur d'une gestion rigoureuse

La Fondation de France a mis en place un dispositif de contrôle interne rigoureux. Cinq comités, dont les membres sont tous bénévoles, assurent le contrôle des activités menées : comité financier, comité d'audit et des risques, comité des libéralités, comité de supervision des fonds individualisés à gouvernance Fondation de France, comité des rémunérations.

Une utilisation des dons transparente

Les donateurs, les testateurs et les fondateurs peuvent affecter leurs dons à une ou plusieurs causes.
La Fondation de France respecte scrupuleusement leurs volontés et les informe à travers différents médias (site Internet, réseaux sociaux, newsletters, courriers) pour rendre compte des actions menées.
Par exemple, les opérations d'urgence font l'objet de bilans réguliers, accessibles en ligne et adressés aux donateurs concernés. Chaque année, la Fondation de France réalise et publie le présent rapport annuel et le rapport financier qui dressent le bilan global de son activité.

Des contrôles externes réguliers

La sincérité et la transparence des comptes annuels sont certifiées chaque année par un commissaire aux comptes. Par ailleurs, la Fondation de France est soumise à plusieurs contrôles externes généraux (Cour des comptes, IGAS). La Cour des comptes s'assure également de la qualité de gestion de la Fondation de France à l'occasion d'opérations de grande ampleur, comme des urgences, la reconstruction de Notre-Dame…
Enfin, depuis 2015, la Fondation de France bénéficie du label IDEAS, Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Ce label atteste les bonnes pratiques mises en œuvre en matière de gouvernance, de gestion financière et de suivi des actions.

Le Conseil *d'administration*

Président

Pierre Sellal*
Ambassadeur de France

Vice-président

René RICOL
Président de Ricol-Lasteyrie & Associés

Trésorier

Yves Perrier*
Président du Conseil d'administration du groupe Edmond de Rothschild

Membres

Bruno Angles
Directeur général AG2R La Mondiale

Michel Anrijs
Adjoint au sous-directeur des professions sociales, de l'emploi et des territoires
Ministère des Affaires sociales

Marie-Caroline Beer
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche
Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la vie associative

Christian de Boisdeffre
Administrateur général des finances publiques
Ministère de l'Économie et des Finances

Bruno Chetaille
Ancien Président-directeur général de Médiamétrie

Pierre Chevalier
Directeur juridique et fiscal du groupe Caisse des Dépôts

Christophe Devys*
Représentant du Premier ministre et Conseiller d'État

Frédéric Donnedieu de Vabres
Avocat associé du Cabinet Arsene Taxand et Président de la Fondation Arsene

Marine Fabre
Cheffe du bureau des associations et fondations
Ministère de l'Intérieur

Lionel Farcy
Directeur de la clientèle privée et entreprise, Neuflize OBC

Véronique Faujour
Secrétaire générale de Crédit Agricole SA

Claire Galy-Tantounat
Adjointe au sous-directeur des budgets « enseignement scolaire » et « sport, jeunesse, vie associative »
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Marianne Leblanc Laugier
Présidente de section, Inspection générale de l'environnement et du développement durable
Ministère de la Transition écologique et solidaire

Thomas Levet
Directeur des affaires institutionnelles de la Caisse d'Epargne et Prévoyance Île-de-France

Léa Morgant
Cheffe de la Mission du Mécénat, Secrétariat général
Ministère de la Culture

Albane Rouvillois
Directrice Mécénat et Sponsoring de la Société Générale
Déléguée générale de la Fondation Société Générale

Jean-François Sagaut*
Notaire, Président SAS Thibierge Notaires, enseignant à l'Université Paris 2-Panthéon-Assas

Dominique Soyer
Directeur du développement Hauts-de-France, CDC Habitat

Odon Vallet
Historien, professeur à la Sorbonne

* Membres du Bureau

Le regard de…

Albane Rouvillois
Déléguée générale de la Fondation d'entreprise Société Générale, et directrice Mécénat et Sponsoring de Société Générale

« Je participe au Conseil d'administration depuis 2023. Alors que j'avais surtout une vision « urgentiste » de la Fondation de France, j'ai découvert la diversité des missions et des causes soutenues.
La Fondation de France est aussi beaucoup plus moderne dans son organisation, ses actions, ses modes de fonctionnement, que la perception que j'en avais de l'extérieur.
En tant que « première fondation de France », elle a une force de frappe impressionnante et reste en même temps ouverte, humble, collaborative.
Ce qui m'intéresse particulièrement, c'est sa capacité à agir à plusieurs échelles : la Fondation de France est profondément ancrée dans les territoires et aujourd'hui, elle structure et renforce aussi ses missions à l'international, ce qui résonne bien sûr avec mon activité en tant que directrice du mécénat du groupe Société Générale.
Je dirais de la Fondation de France qu'elle est vraiment riche de contrastes : c'est une grande maison solide et agile à la fois, elle agit à court terme mais aussi sur le temps long, elle diversifie ses modes d'accompagnement pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'engager : création de fondations, legs, développement de coalitions… et surtout, elle est à la fois ancrée dans l'action et tournée vers la projection stratégique.
J'ai rejoint le Conseil d'administration au moment des échanges sur le nouveau Projet stratégique 2028, ce qui a été l'occasion de mener une réflexion de fond sur l'évolution du rôle de la Fondation de France, ses responsabilités en tant que « fondation abritante », et plus globalement de la philanthropie dans le monde d'aujourd'hui. »

Garantir *la transparence*

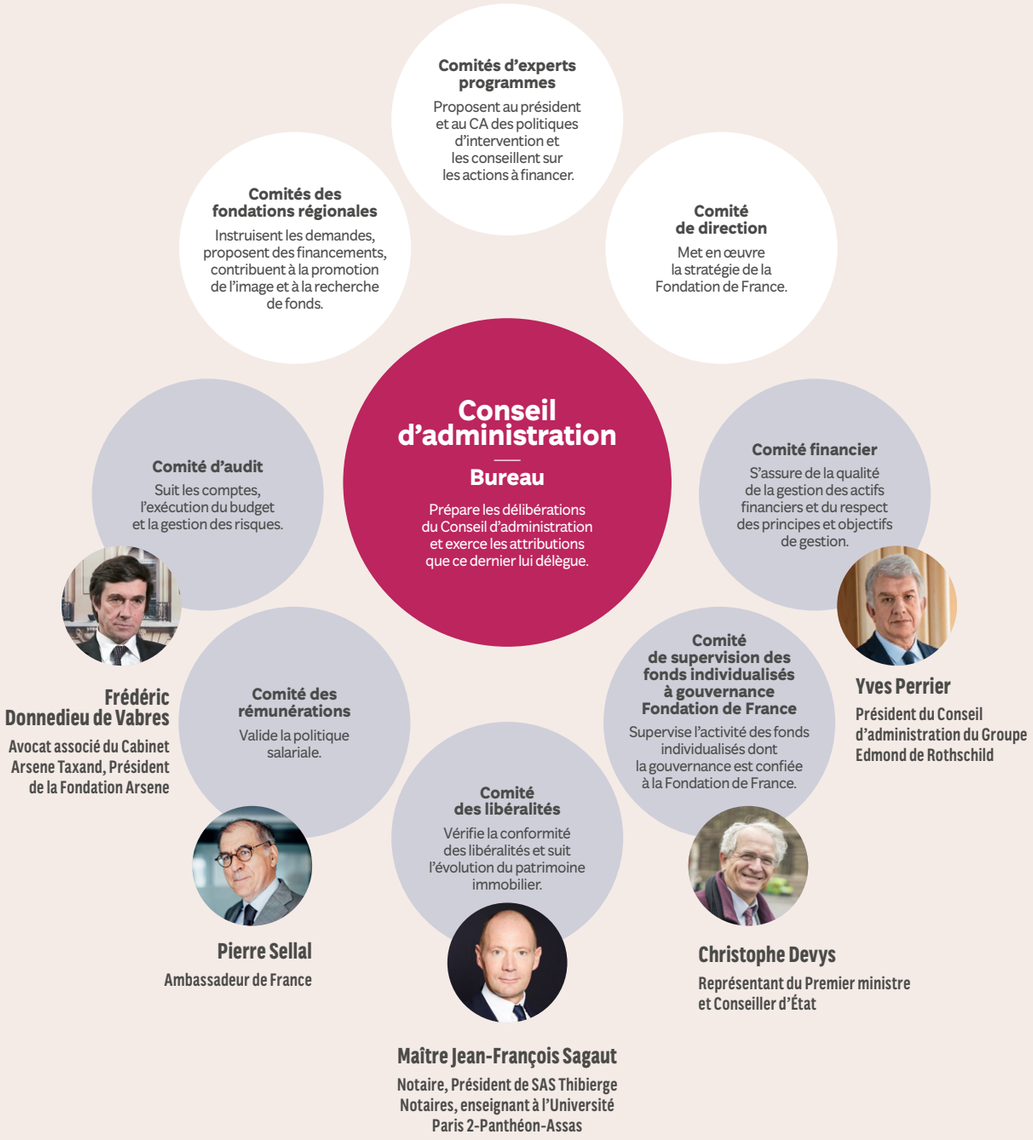

Les comités *d'experts programmes*

Comité Agir contre les discriminations
Estelle BARTHÉLEMY
Entrepreneure sociale experte des questions d'emploi et d'insertion, fondatrice de She Senior et d'Oya Agency, co-fondatrice de Mozaïk RH, membre du CA de Dulala, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Comité Agro-écologie
Juliette PERES
Consultante-formatrice, InCitu
Responsable développement, Le labo CIVAM

Comité Agroforesterie
Juliette PERES
Consultante-formatrice, InCitu
Responsable développement, Le labo CIVAM

Comité Autisme et Développement
Pierre GRESSENS
Directeur de recherche, directeur de l'UMR 1141 Inserm, Hôpital Robert Debré, Paris

Comité Cancer
Vahid ASNAFI
Professeur des universités – praticien hospitalier, chef de service du laboratoire onco-hématologie et directeur de l'équipe « lymphopoïèse normale et pathologique » de l'Institut Necker-Enfant Malades, UMR INSERM 1151, Paris

Comité Crises et Catastrophes
Jacques DESPROGES
Fondateur et ancien président du bureau d'études Terra-SA, président d'Emmaüs Défi et administrateur d'Emmaüs Connect

Comité Culture
Rachid OURAMDANE
Chorégraphe et danseur, directeur de Chaillot – Théâtre national de la danse

Comité Enfance-Éducation
Marie-Pierre JULIEN
Enseignante-chercheuse en anthropologie et sociologie, Université de Lorraine

Comité Habitat
Jean-Pierre TROCHE
Co-fondateur et Gérant Associé du Groupe Re-Sources / Ville et Habitat, consultant politiques publiques de l'habitat et développement durable urbain

Comité Handicap
Deza NGUEMBOCK
Fondatrice et directrice de E&H LAB, agence de conseil en communication RSE

Comité Humanisation des soins
Hélène DE CHAMPS LEGER
Médecin à la permanence d'accès aux soins de santé de l'Hôtel-Dieu

Comité Inventer demain
Jean-Marie BERGÈRE
Ancien délégué général d'Astrees (Association travail emploi Europe société), ancien directeur général de l'Agence régionale de développement du Limousin, membre du bureau de la 27e région

Comité Littoral
Yves HENOCQUE
Conseiller principal politique maritime et gouvernance

Comité Maladies cardiovasculaires
Geneviève DERUMEAUX
Directrice de l'équipe « Sénescence, métabolisme et maladies cardiovasculaires » à l'IMRB (Inserm-UPEC, U955). Chef du service de physiologie et du service d'exploration fonctionnelle du Centre Hospitalier Universitaire Henri Mondor

Comité Maladies de l'œil
Marc LABETOULLE
Professeur des universités – praticien hospitalier, chef de service ophtalmologie au CHU Bicêtre, UMR 1184, CEA/UPS, Paris

Comité Maladies psychiques
Bernard PACHOUD
Psychiatre et Professeur de psychopathologie, chercheur au CRPMS, Université de Paris

Comité Parkinson
Erwan BEZARD
Directeur de recherche, directeur de l'Institut des Maladies Neurodégénératives et responsable de l'équipe « Physiopathologie des syndromes parkinsoniens », Bordeaux

Comité Personnes âgées
Marie-Laure MARTIN
Responsable de deux accueils de jour Alzheimer, association ISATIS Paris

Comité Prisons
Vincent DELBOS
Magistrat, détaché auprès du Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Paris

Comité Recherche Maladies psychiatriques
Philip GORWOOD
Professeur des universités – praticien hospitalier, psychiatre, chef de service à l'Hôpital Sainte-Anne, directeur de l'équipe « Vulnérabilité aux troubles psychiatriques et addictifs », Inserm U894, Paris

Comité Recherche soigner, soulager, accompagner
Jacques SIZUN
Pédiatre néonatalogiste, chef du service de néonatalogie et réanimation pédiatrique du CHU de Brest

Comité Santé des jeunes
En cours de désignation

Comité santé mentale des exilés
En cours de désignation

Comité Santé Publique et Environnement
Ronan GARLANTEZEC
Professeur des universités – praticien hospitalier, chef du service d'épidémiologie et santé publique, CHU Rennes, co-responsable de l'équipe Life Course Epidemiology and Exposure Science for Environmental Health (ELIXIR), Irset – Inserm UMR_S 1085, Rennes

Comité Sida, santé et développement
Marie-Josée MBUZENAKAMWE
Médecin, consultante en santé publique

Comité Solidarité Antilles
Jacques DESPROGES
Fondateur et ancien président du bureau d'études Terra-SA, président d'Emmaüs Défi et administrateur d'Emmaüs Connect

Comité Solidarité Arménie
Taline PAPAZIAN
Docteure en sciences politiques, auteure de plusieurs publications, notamment *L'Arménie à l'épreuve du feu. Forger l'État à travers la guerre,* Paris, Karthala, 2016

Comité Solidarité Haïti
Élisabeth DAHAN
Directrice des relations internationales au Conseil économique, social et environnemental, ex-ambassadrice de France au Sri Lanka et aux Maldives de 1996 à 2000

Comité Solidarité Liban
Élisabeth LONGUENESSE
Ex-directrice du Département des études contemporaines de l'Institut Français du Proche-Orient

Comité Solidarité Maroc
Bruno JOUBERT
Diplomate français, ex-conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, ex-ambassadeur de France près le Saint-Siège et au Maroc. Ex-conseiller diplomatique chargé de l'Afrique à la présidence de la République de 2007 à 2009

Comité Solidarité Migrants
Véronique FAYET
Militante associative, spécialiste des questions sociales. Ancienne présidente du Secours Catholique-Caritas France, longtemps engagée également au sein d'ATD-Quart Monde. Anciennement adjointe au maire de Bordeaux et coprésidente du Conseil national des villes

Comité Solidarité Népal
Jean-Louis VIELAJUS
Ancien président de Coordination Sud et ex-délégué général du Comité français pour la solidarité internationale

Comité Solidarité Pas-de-Calais
Hervé KNECHT
Président du comité de bénévoles de la Fondation de France – région Nord

Comité Solidarité Turquie/Syrie
Christine ROBICHON
Ex-diplomate (Maghreb, Moyen-Orient, Afrique), officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre National du Mérite, administratrice de la Fondation de la Croix-Rouge française

Comité Solidarité Ukraine
Michel MAIETTA
Fondateur et directeur du IARAN (Inter-Agency Research and Analysis Network), enseignant à Paris-Saclay et à Futuribles International

Comité Solidarités internationales
José TISSIER
Ingénieur agronome, ex-adjoint au chef de division « agriculture, développement rural et biodiversité » au sein de l'AFD à Paris

Comité Sport-santé-insertion
Philippe NICOLINO
Directeur national de l'Union Sportive Léo Lagrange, Professeur Associé Université Lyon 1

Comité Transition écologique
Agnès BONNAUD
Maîtresse de conférences de géographie Université Lumière Lyon L.E.R (laboratoire d'études rurales), Coordinatrice du Master «Gestion des territoires et développement local», Responsable du parcours de Master «Développement rural», co-responsable du parcours «Aménagement et développement de la licence 3 de géographie»

Rapport *financier* 2024

« En six ans, l'activité de la Fondation de France et des fondations abritées a doublé »

Yves Perrier
Trésorier

Depuis plusieurs années, on assiste partout dans le monde à une multiplication des crises. Qu'elles soient économiques, sociales, sanitaires, climatiques, elles nécessitent des réponses efficaces et durables que la philanthropie peut contribuer à apporter. Dans ce contexte, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite n'ont cessé de renforcer leurs actions dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux plus vulnérables, accès à l'éducation et à la santé, soutien à la recherche médicale, préservation de la biodiversité, défense des valeurs démocratiques… Leur activité a augmenté de 25 % par rapport à 2023 et a doublé en six ans : en 2024, 12 300 initiatives ont été soutenues pour un montant total de 372 millions d'euros (contre 191 millions d'euros en 2019). Les fondations abritées ont engagé 50 millions d'euros de plus qu'en 2023 pour agir en faveur de l'intérêt général. Autre fait notable cette année : le montant moyen des subventions, prix et bourses accordés par la Fondation de France a augmenté de 30 % afin d'aider les acteurs associatifs à faire face à la crise de financement actuelle.

Les initiatives ont été déployées en France et à l'international, à la fois en réponse aux urgences dans les régions frappées par des crises et catastrophes (guerre prolongée en Ukraine, séismes en Turquie-Syrie et au Maroc en 2023, cyclone à Mayotte fin 2024), et dans une perspective de prévention.
En 2024, la Fondation de France a continué à bénéficier d'un niveau de générosité exceptionnel : l'ensemble des dons s'élève à 257 millions d'euros de dons (+ 24 % par rapport à 2023). Cette confiance renouvelée des donateurs, gage de reconnaissance de la qualité des actions menées, s'est notamment manifestée lors de l'opération « Solidarité Mayotte » en décembre 2024 : près de 40 millions d'euros ont été collectés pour venir en aide aux populations de l'archipel touchées par le passage du cyclone Chido. Il s'agit de la plus importante collecte de l'histoire de la Fondation de France dans le cadre d'une opération d'urgence.

91 % des ressources collectées ont été consacrées aux missions sociales de la Fondation de France, un niveau exceptionnel témoignant d'une gestion rigoureuse des frais liés à la collecte et aux fonctions supports. La gestion du patrimoine de la Fondation a permis de générer 68 millions d'euros de revenus. Ceux-ci représentent une fois et demie les frais de gestion. Ainsi, cette année encore, la totalité des ressources collectées par la Fondation a pu être affectée aux missions sociales.

Cette volonté d'agir pour l'intérêt général s'est également manifestée par la création de 46 nouvelles fondations abritées, aussi bien à l'initiative de particuliers, de familles que d'entreprises, portant leur nombre total à 982 fin 2024. La Fondation de France réunit ainsi le plus grand réseau de philanthropie en France, animé par une volonté commune de se mobiliser face aux défis contemporains.

Évolution du nombre de fondations

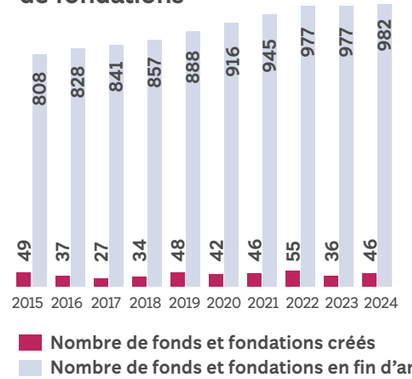

Évolution des ressources
(en millions d'euros)

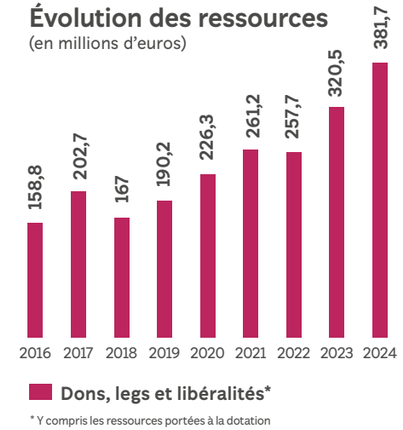

* Y compris les ressources portées à la dotation

Total des actifs financiers et revenus

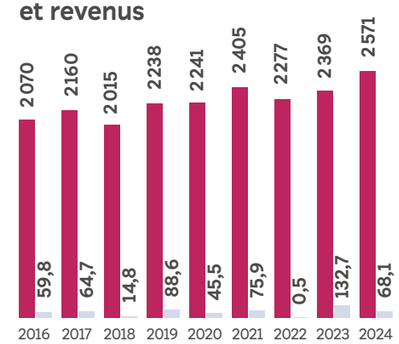

Total des missions sociales
(en millions d'euros)

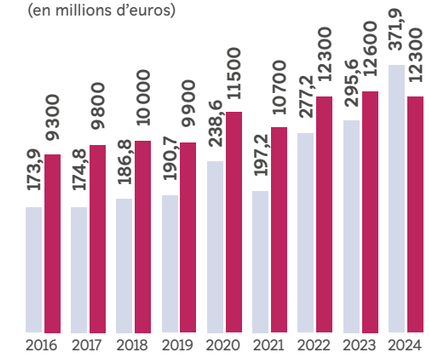

Montant y compris les urgences

Montant des fonds propres
(en millions d'euros)

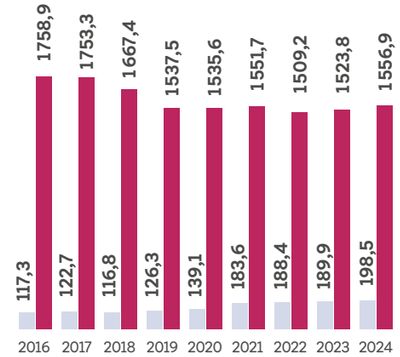

Retrouvez *l'intégralité du rapport financier 2024 de la Fondation de France sur fondationdefrance.org/fr/rapport-annuel*

Olivier Neumann
Directeur financier

« En 2024, la Fondation de France s'est à nouveau montrée particulièrement réactive, innovante et mobilisatrice, et a renforcé son engagement pour répondre aux grands défis contemporains. Cette forte dynamique a été rendue possible par la confiance renouvelée des donateurs, dont la générosité a atteint de nouveaux records, par la solidité de sa gestion financière et la compétence de ses équipes. Dans le cadre du déploiement de son nouveau projet stratégique, la Fondation de France va poursuivre son action dans tous les domaines de l'intérêt général avec pour objectif d'amplifier son impact, notamment en co-construisant des solutions qui conjuguent simplicité et efficacité. »

Bilan 2024

Le bilan synthétise en valeur historique la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation de France, y compris ceux de ses 982 fondations abritées.

Principaux éléments de l'actif

Les actifs du bilan de la Fondation de France et de ses fondations abritées sont constitués à hauteur de 87 % par des actifs financiers. Ces actifs financiers sont composés de placements diversifiés : actions, obligations, produits bancaires et titres non cotés essentiellement des pays de l'OCDE. La Fondation de France a choisi une stratégie de placement qui conjugue prudence et efficacité. L'ensemble du portefeuille respecte des critères extra-financiers ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Allocation des placements

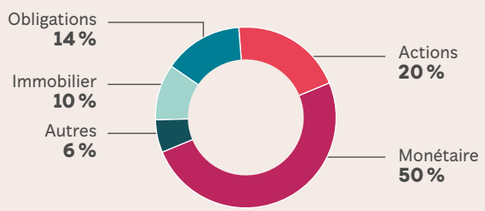

Répartition des passifs

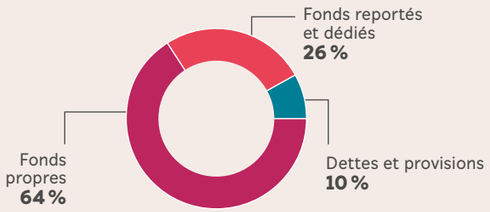

La solidité et la qualité du bilan de la Fondation de France et de ses fondations abritées se caractérisent par le fait que les fonds propres représentent 64 % du total bilan. L'essentiel de ces fonds propres ont pour contrepartie des actifs financiers disponibles. Les fonds dédiés sont constitués de la partie des ressources dédiées par les donateurs et les testateurs à des programmes d'intervention de la Fondation de France ou à des fondations abritées et qui, à la clôture de l'exercice, n'ont pas encore été employées. Les fonds reportés correspondent aux legs, assurances-vie et donations temporaires d'usufruit acceptés par la Fondation de France et ses fondations abritées mais non encore encaissés.
La dette fournisseurs est principalement constituée des prix, bourses et subventions accordés et en attente de versement.

Compte de résultat 2024

Le compte de résultat regroupe les ressources et les emplois des ressources de l'exercice selon leur destination, information la plus pertinente au regard des activités de la Fondation de France et des pratiques sectorielles.

Répartition des ressources

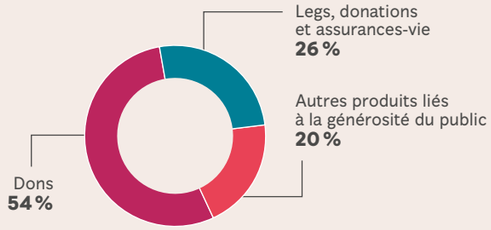

– **Les dons** s'élèvent à **257 M€** contre 207 M€ en 2023. Ils représentent 54 % des ressources 2024 de la Fondation de France. Deux opérations de collecte exceptionnelles ont impacté l'exercice 2024 : « Solidarité Mayotte » à hauteur de 40 M€ et « ZEvent » pour 8 M€. L'année 2023 avait été marquée par deux opérations d'urgence à hauteur de 25 M€. Il est également à noter que les ressources de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale ont continué à progresser de manière significative.

– **Les encaissements de legs, donations et assurances-vie,** y compris les ressources portées à la dotation, ressortent à **125 M€,** en hausse de 11 M€ par rapport à 2023. L'année 2024 a bénéficié de la réalisation d'une donation de 40 M€.

– **Les autres produits liés à la générosité du public** s'élèvent à **95 M€.** Ils correspondent principalement aux revenus du patrimoine financier et immobilier. Ces revenus du patrimoine ont diminué significativement par rapport à 2023, en raison d'une restructuration de portefeuille ayant permis, en 2023, de dégager une plus-value exceptionnelle. À noter que l'opération « ZEvent » a apporté 2 M€ de ressources liées au merchandising en 2024.

Utilisation des ressources

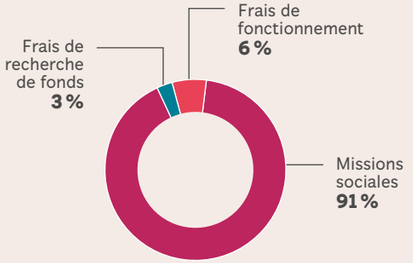

– **Les missions sociales** se sont élevées à **372 M€** (296 M€ en 2023), soit **91 % des emplois :** 258 M€ pour les actions mises en œuvre par des fondations abritées, 104 M€ pour les actions réalisées dans le cadre des programmes de la Fondation de France (dont 22 M€ pour les urgences) et 10 M€ de reversement aux organismes désignés dans le cadre des activités transnationales. La progression de la mission sociale a été soutenue principalement par les fondations abritées avec une augmentation de leurs actions de 59 M€. Les actions des programmes de la Fondation de France ont progressé de 18 M€ hors opérations d'urgences.

– **Les frais de recherche de fonds** s'établissent à **12 M€,** en hausse de 1,2 M€ par rapport à 2023. Ils comprennent les frais de réalisation des campagnes d'appels à dons, les coûts de traitement des dons et de réalisation des legs, ainsi que les personnels directement affectés à ces actions. Les frais relatifs à l'opération « Solidarité Mayotte » ont représenté 0,6 M€ en 2024.

– **Les frais de fonctionnement** à hauteur de **25 M€** sont en hausse de 1,0 M€ par rapport à 2023. Ces frais intègrent les frais informatiques, les frais de communication institutionnelle et les frais généraux et de personnel nécessaires au fonctionnement de la Fondation de France et des fondations abritées.

L'évolution des frais de recherche de fonds et de fonctionnement a été contenue par rapport à la progression des missions sociales.

Rapport annuel **2024**
de la Fondation de France

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

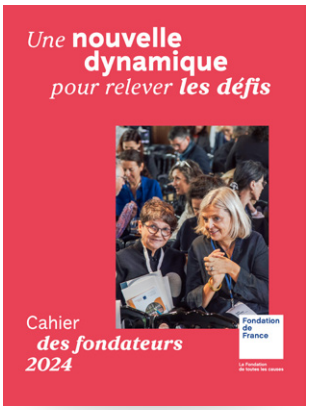

CAHIER DES
FONDATEURS

RAPPORT
FINANCIER

À télécharger sur
www.fondationdefrance.org/fr/rapport-annuel

Fondation de France

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
fondationdefrance.org

Suivez-nous

Conception et réalisation : EPOKA

Textes : Fondation de France.

Crédits photo : Anne Lienhart (p.3), Polaire Studios (p.8 et 26), Nicolas Souyris (p.9), Cyril Marcilhacy (p.9, 16, 18, 19, 23), Gaétane Lefevre / Essec (p.14), Hervé Le Foll (p.19), Nicolas Baghir (p.22), Ferrante Ferranti (p.23), Lucien Lung (p.28).

Ce document est imprimé par l'imprimerie Frazier, sur un papier Arctic volume mat certifié FSC®, dont l'ensemble des fibres proviennent de forêts gérées de manière responsable. Des encres végétales élaborées sur la base de matières premières renouvelables ont été utilisées.

IMPRIM'VERT®

FSC MIXTE Papier | Pour une gestion forestière responsable FSC® C131468

LABEL IDEAS
L'EXIGENCE
en action

La Fondation de France bénéficie du label IDEAS, qui atteste le respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et efficacité de l'action.